

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Lutte
Ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

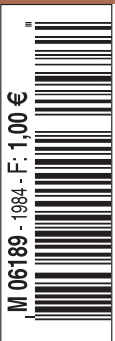
Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1984 - 11 août 2006 - prix : 1 €

**Profits en hausse,
salaires à la traîne**

**Faut que
ça change !**

Guerre au Liban

***Un crime contre
tous les peuples
de la région***



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Les chirurgiens libéraux choyés par le gouvernement
- p. 5 ■ Quand le fromage de Hollande est menacé
- p. 8 ■ La précarité aggravée avec les CNE
 - Régularisation des sans-papiers !
 - Le nucléaire et les mensonges de l'Etat français
- p. 11 ■ 1936, le nazisme et les JO de Berlin
 - Argentine : 30 ans après la dictature

Tribune

- p. 4 ■ Les dupes volontaires de l'ONU

Dans le monde

- p. 6-7 ■ La guerre au Liban : un crime contre tous les peuples de la région
 - Des Israéliens dénoncent la guerre
 - Pour le retrait des troupes israéliennes du Liban
- Cuba : la maladie de Castro et les vautours de l'impérialisme
- El Pelado Matosas

Dans les entreprises

- p. 9 ■ Grève victorieuse à Provence Recyclage
- Polimeri (Nord et banlieue de Grenoble) : grève, solidarité et patron débouté par la justice
- La Poste Paris 13 : fermeture, licenciements et violation de la loi
- p. 10 ■ Snecma Corbeil : mouvement gagnant pour l'embauche des apprentis
- Snecma : les salariés des services généraux obtiennent satisfaction
- Burgess-Norton (Doubs) : la mobilisation a permis de limiter la casse
- International Paper (Pas-de-Calais) : les salariés ne partiront pas sans rien

Caravanes de Lutte Ouvrière

- p. 12 ■ Les villes étapes

• EDF

Hausse des tarifs, et le cours des actions s'envole

Le gouvernement paraît décidé à autoriser EDF à augmenter ses tarifs de 1,7 % au 15 août, la période idéale pour les mauvais coups.

Partiellement privatisé depuis l'automne dernier, EDF avait signé avec l'État un contrat l'engageant à ne pas augmenter ses tarifs « administrés », c'est-à-dire des tarifs dépendant

encore des décisions gouvernementales, plus que l'inflation durant cinq ans. 1,7 %, ça tombe bien, c'est juste en dessous de l'inflation. Et puis l'entreprise argumente que ces tarifs n'ont progressé « que » de 2,65 % depuis 2000, contre 9 % pour l'inflation dans le même temps.

La CGT Énergie a déclaré :

« EDF a vu son bénéfice augmenter de 102 % en 2005 (...) et rien ne justifie cette hausse de 1,7 %, si ce n'est de rapprocher les prix régulés des prix du marché. » Cela est d'autant plus scandaleux qu'EDF se porte très bien. Son chiffre d'affaires du premier semestre 2006 a progressé de 12 %, pour atteindre 30,4 milliards d'euros, et selon

un économiste la hausse de 1,7 % de ses tarifs va faire progresser son profit net de 3 % en 2006 et de 5 % en 2007. « C'est Noël au mois d'août », ironise-t-il. Et c'est Noël pour les actionnaires aussi. Les actions d'EDF ont bondi de 5,94 % à l'annonce de toutes ces « bonnes nouvelles ».

Pierre LEMAIRE

• Faurecia

Des pots-de-vin qui facilitent les relations d'affaires

Faurecia a sacrifié son PDG, Pierre Lévi, pour préserver sa place de deuxième équipementier automobile européen, avec onze milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel. Pierre Lévi, qui avait admis « être au courant depuis 2001 » de la politique de pots-de-vin pratiquée par son entreprise pour obtenir ou conforter de gros contrats auprès de grands groupes de l'automobile, dont Volkswagen et BMW, a finalement accepté de démissionner de son poste « dans l'intérêt de la société ». Sa

tête avait été réclamée par le PDG de Volkswagen (qui représente 20 à 25 % de l'activité de Faurecia). Et Jean-Martin Folz, PDG de PSA, qui est son actionnaire principal avec 71 % de son capital, a obtenu.

Les pots-de-vin représenteraient des sommes de l'ordre de 600 000 à 800 000 euros par an, par exemple 160 000 euros entre 2002 et 2005 pour un cadre de SEAT, filiale espagnole de Volkswagen.

Faurecia n'est pas seul dans

cette affaire. Au moins cinq autres équipementiers automobiles seraient soupçonnés de pratiques similaires. L'enquêtrice de la justice allemande a déclaré : « Nous ne sommes pas loin de penser qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais que le versement de pots-de-vin est aussi à l'ordre du jour dans l'industrie automobile, à l'image de ce qui se passe dans le secteur du bâtiment, et est tacitement accepté. »

Pots-de-vin, dessous-de-table, clauses occultes, arrangements discrets, chantages ont

toujours fait partie des pratiques courantes dans les relations d'affaires au sein des grands groupes industriels et financiers. Il en va ainsi dans le monde de l'automobile et ailleurs. Dans celui des trafiquants d'armes par exemple. En fait, la justice allemande ne fait que mettre le doigt sur une pratique banale. C'est ce qu'on constaterait si les opérations comptables de ces grandes entreprises ne relevaient pas du secret commercial.

P. L.

• Livret A

Hausse du taux... après plusieurs baisses

Le 1^{er} août a été annoncée l'augmentation du taux de rémunération du livret A, qui passe de 2,25 % à 2,75 %. Le gouvernement, qui décide d'appliquer ces hausses, mais parfois aussi des baisses, s'est donc cette fois vanté de la mesure. Et les médias aux ordres de souligner combien les 48 millions de titulaires du livret A, tous de petits épar-

gnants, très petits même puisque la moitié d'entre eux ne détiennent pas plus de 150 euros sur ce compte, devraient se réjouir. Pensez donc, avec cette hausse qui succède à celle de février, qui était de 0,25 %, le taux de rémunération atteindrait son plus haut niveau depuis trois ans !

Mentir par omission, c'est aussi mentir. Le gouvernement

oublie en effet de préciser qu'il avait décidé une baisse de 0,25 % de ce taux il y a un an. Il y a trois ans, en 2003, le taux était de 3 %, et de 4,5 % en 1986 ! La hausse actuelle est donc très relative et bien modeste car, si on tient compte de l'inflation, le rendement réel du livret A reste ridiculement faible.

Les mauvaises langues

diront que le gouvernement a pris sa décision, bien dérisoire, rappelons-le, dans l'espoir que les détenteurs du livret A s'en souviennent d'ici... les élections de 2007. En tout cas, il agit surtout comme un voleur qui fait les poches de sa victime puis, après lui avoir rendu un peu de son argent, attend qu'on l'en remercie.

Aline RETESSE

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
	6 mois	1 an	10 numéros
Destination :			
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 7 août



Liban : l'ONU n'est pas impuissante, elle est complice

Voilà près d'un mois que les villes et les villages du Liban sont pilonnés jours et nuits par l'aviation israélienne. Ce sont les fiefs du Hezbollah qui sont pris pour cibles, affirment les autorités israéliennes et répètent, après elles, la plupart des commentateurs. C'est à voir, mais ce qui est certain c'est que ce sont surtout les quartiers pauvres.

On a pu voir dimanche, à la télévision, un officier supérieur israélien déclarer, à propos de la mort de quinze personnes, dont douze soldats, tuées par une « katioucha », qu'il avait assisté à un spectacle affreux. C'était certainement le cas. Mais les images des centaines de femmes, d'hommes, d'enfants, massacrés par les bombes israéliennes, au Liban et à Gaza, sont-elles moins horribles ?

Pendant ce temps-là les grandes puissances discutent gravement au Conseil de sécurité de l'ONU de textes de résolutions qui ne changeront rien, mais qui leur permettent de faire croire qu'elles cherchent une solution à la crise, alors qu'elles ne visent qu'à donner à l'armée israélienne le temps qu'elle réclame pour écraser des adversaires qui se révèlent plus coriaces que ce que les stratèges de l'État hébreu avaient prévu.

Et toutes ces grandes puissances d'invoquer – sans détour pour les USA, hypocritement pour la France, qui voudrait bien continuer à faire des affaires avec l'Iran – la responsabilité de ce dernier pays et de la Syrie dans le drame que vit le Liban. Comme si toute la situation de la région n'était pas d'abord déterminée par le problème israélo-palestinien.

Des centaines de milliers de Palestiniens ont été contraints de fuir en 1948, après la proclamation de l'État d'Israël, et vivent toujours, eux ou leurs descendants, dans des camps de réfugiés, au Liban ou à Gaza. Au lendemain de l'occupation par Israël, en 1967, de la Cisjordanie et de Gaza, l'ONU avait adopté une résolution demandant l'évacuation des territoires occupés. C'était uniquement pour la forme, car cette résolution est

restée lettre morte. Non seulement ces territoires n'ont pas été libérés, mais l'installation de colonies israéliennes dans les territoires occupés a réduit comme peau de chagrin ce qui aurait pu devenir un État palestinien.

Les grandes puissances ont d'autant plus facilement laissé faire que la haine inévitablement engendrée par cette situation parmi les populations arabes les servait. L'impérialisme ne manquait certes pas d'alliés dans la région, parmi tous les États arabes qui, de l'Arabie saoudite à la Jordanie, entretenaient les meilleures relations avec les grandes puissances impérialistes. Mais comme ces États étaient à la merci d'une explosion de révolte de leur propre population, aucun allié n'était plus sûr pour l'impérialisme qu'Israël, citadelle isolée dans un environnement hostile. Israël dépend en effet de l'aide des grandes puissances, tant que son gouvernement se refuse à tendre la main au peuple palestinien, à favoriser dans les faits la naissance d'un État palestinien.

Le conflit qui se déroule aujourd'hui au Liban n'a pas d'autre origine. Les dirigeants israéliens ont entraîné depuis plus d'un demi-siècle leur peuple dans ce piège sanglant, qu'il ait été consentant ou pas dans sa majorité importe peu.

Et les morts civils et militaires que déplore aujourd'hui Israël sont les victimes de ce piège sanglant, tout comme les enfants, les femmes et les hommes enterrés dans les décombres de Gaza et des villes libanaises.

« Un peuple qui en opprime un autre ne saurait être un peuple libre », proclamait le mouvement ouvrier lorsque les partis socialistes ne s'étaient pas encore transformés en défenseurs des intérêts des capitalistes. Cela vaut encore aujourd'hui. La liberté pour tous les peuples, et une paix durable, ne pourront exister que le jour où l'humanité se sera débarrassée de ce système économique qui n'hésite pas à semer la guerre dans toutes les régions de la planète chaque fois que quelques grands trusts, pétroliers ou pas, ou les États qui les représentent, y trouvent leur intérêt.

Arlette LAGUILLER

Profits en hausse, salaires en baisse

Depuis une dizaine de jours, les grandes entreprises françaises publient leurs résultats semestriels. À part le secteur de l'automobile, qui n'atteint pas les taux de profit espérés, les bénéfices nets sont globalement au beau fixe, voire exceptionnels pour les banques (+ 23 % pour BNP-Paribas), les assurances (+ 20 % pour Axa) et des groupes comme Danone (+ 103 %). Satisfait, le ministre des Finances, Thierry Breton, s'est empressé de saluer la « *bonne croissance économique de la France* ».

« Croissance » des dividendes des actionnaires, certes. Selon les milieux financiers, plus de 24 milliards d'euros leur

ont été versés en 2005 et en 2006 la somme devrait être encore plus rondelette. Si les patrons et les actionnaires ont de quoi se réjouir, il n'en est pas de même pour les travailleurs, pour qui il n'y a pas de « croissance » des salaires. Au contraire : l'an passé, le nombre de salariés payés au smic a atteint, pour la première fois en France, le chiffre record de 16,8 %. Et la précarité et le blocage des salaires sont le lot de travailleurs toujours plus nombreux. Ainsi, chez Axa, les syn-

dicats dénoncent la constante pression sur les « coûts salariaux », le refus des augmentations et les écarts de salaire entre les hommes et les femmes. Chez Danone, 20 % des salariés sont des travailleurs précaires. Chez Renault, dans l'usine de fabrication de la Clio 2 à Flins, les intérimaires constituent sur certaines chaînes près de 70 % des effectifs. Enfin, à la Société

Générale, les syndicats notent la présence croissante d'intérimaires, dont certains ont plus de dix ans d'ancienneté au sein de la banque sans pour autant obtenir d'embauche définitive...

Pas la peine de chercher d'où provient l'enrichissement des actionnaires. Il est dû à l'appauvrissement des salariés !

Julie LEMÉE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Les dupes volontaires de l'ONU

Vue des médias français, la guerre au Liban a deux visages. Il y a d'un côté les images de massacres quotidiens, les familles écrasées sous les ruines de leurs propres maisons, le millier de victimes civiles, les dizaines de milliers de blessés, le million de déplacés (un quart de la population libanaise). Et puis, il y a le ballet diplomatique et l'affairement des chancelleries occidentales censées concocter une savante solution à l'ONU. Le projet de résolution franco-américain rendu public le week-end dernier avait ainsi été annoncé comme un acte décisif de la lutte contre la guerre. Et les commentateurs de presse ou politiques français ont bruyamment promis une tentative tricolore de faire entendre une voix pour la paix, une voix différente de l'Amérique, à l'instar du JDD du 6 août titrant « Liban : l'espoir enfin » et « le cessez-le-feu se dessine ».

« Trois temps et deux résolutions »

La déception de ceux qui prétendaient y croire est à la mesure de ce battage. Car, comme l'écrit sans rire *Le Monde* daté du 8 août, l'accord « prévoit un règlement du conflit en trois temps et deux résolutions ».

Il faut bien dire que la première risque de ne pas suffire : elle appelle pour l'essentiel « à une cessation complète des hostilités fondée sur la cessation immédiate par le Hezbollah de toutes les attaques, et la cessation immédiate par Israël, de toutes les opérations offensives ». En clair : le Hezbollah est l'agresseur ; l'armée israélienne ne se voit interdire que les opérations « offensives » (mais puisqu'elle prétend que toute sa guerre est « défensive » !) ; et surtout, il n'y a pas l'ombre du « cessez-le-feu sans délai » que la diplomatie de Chirac était censée imposer à Bush.

L'armée israélienne a donc, une nouvelle fois, carte blanche. Son état-major va pouvoir continuer le massacre, sans terme prévisible, en publiant ses communiqués hebdomadaires répétant imperturbablement qu'il lui faut « encore dix à quinze jours pour terminer le boulot ». Logiquement, les dirigeants israéliens ont très bien accueilli le texte que Fouad Siniora, le Premier ministre libanais, a immédiatement dénoncé.

En France, l'union sacrée

La diplomatie chiraquienne a encore fait pschitt. Elle avait pourtant reçu le soutien de l'ensemble des partis politiques hexagonaux. Depuis le début de la guerre, de l'UMP au PC, c'est l'union sacrée autour de « la grande politique arabe de la France ». Le porte-parole du PS, Julien Dray, a pris une position pas moins favorable que la droite à la politique israélienne, qualifiant le Hezbollah d'« agresseur, qui a pris la responsabilité d'ouvrir les hostilités en s'en prenant à des soldats israéliens », justifiant « la réaction du gouvernement israélien, légitime au regard de l'agression ». Et Dray d'apporter son soutien à la demande de Chirac de « désarmer toutes les milices », donc le seul Hezbollah – c'est-à-

dire précisément le but de guerre de l'armée israélienne.

Le Parti Communiste, de son côté, a tenu à se démarquer plus nettement des politiques américaine et israélienne. *L'Humanité* a rendu compte avec soin de la lettre ouverte « d'élus locaux et nationaux » écrivant à Chirac leur « souhait de voir la France s'exprimer et peser, comme elle a su le faire [...] lors de l'invasion de l'Irak par les États-Unis, pour exiger l'arrêt immédiat et sans conditions des bombardements au Liban ». Mais invités à Matignon le 25 juillet, les dirigeants des grands partis se sont finalement retrouvés « tous unis » comme s'est réjoui François Hollande. Et Marie-George Buffet en a conclu que « la diplomatie française commençait à bouger dans le bon sens ».

L'ONU, combien de résolutions ?

Le caractère dérisoire du projet de résolution du 5 août va peut-être refroidir l'enthousiasme nationaliste des partis de gauche pour la prétendue indépendance du petit impérialisme français à l'égard des États-Unis. Mais ça ne suffira sûrement pas à dissiper les illusions sur l'enjeu des résolutions elles-mêmes. C'est pourtant là l'arnaque de fond : laisser croire que l'ONU n'est pas ce qu'elle est, c'est-à-dire la chambre d'enregistrement moralisante de la politique des grandes puissances, qui en l'occurrence ne désapprouvent pas cette guerre.

De toute façon, les Nations unies ont voté ces dernières décennies plus de 400 résolutions concernant le peuple palestinien... et l'État d'Israël n'a eu aucun mal à s'asseoir dessus. Les grandes puissances soutiennent la politique coloniale de l'État israélien : cette raison des plus forts est infiniment supérieure à toutes les résolutions que pourront rêver les dévots de l'ONU. La perspective d'une intervention militaire internationale au Liban, qu'elle soit sous couleur onusienne ou de l'OTAN, ne changerait rien à l'affaire. Si l'armée israélienne ne parvient pas à se débarrasser du Hezbollah, dont elle a visiblement sous-estimé la force, elle pourrait même être soulagée de recevoir un coup de main de la police internationale, comme elle l'a déjà laissé entendre.

Les peuples libanais et palestinien (car cette guerre a aussi un front à Gaza, oublié la plupart du temps par les médias et politiques français alors que la raison fondamentale du conflit est l'oppression du peuple palestinien par Israël) peuvent aujourd'hui sembler dans l'impasse. Et pourtant, ne serait-ce que lors du demi-siècle passé, bien des peuples ont réussi à se débarrasser de l'oppression d'armées apparemment beaucoup plus puissantes. Parce que, heureusement, les cyniques prêchi-prêchas de l'ONU n'ont pas étouffé leur juste révolte ni arrêté leur lutte.

Benoît MARCHAND

Convergences Révolutionnaires n° 46 (juillet-août 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Afghanistan, Irak, Iran, Somalie... l'islamisme face à l'impérialisme : Ennemis irréductibles ou futurs partenaires.

Articles : En marge du 48^e congrès de la CGT : naissance d'une opposition ? – La Poste : un syndicalisme bien tempéré – Les 35 heures renégociées à Disney : un vol de temps, de salaire et d'emplois – Belgique : l'extrême droite gonfle, la gauche se dégonfle – Brésil : le congrès de Conlutas – Bolivie : une tribune de la LOR-CI (FTOI).

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18

ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Grève des chirurgiens libéraux

Un gouvernement aux petits soins



Dans une clinique privée de Toulouse où le planning du bloc opératoire est vide pour cause de grève.

Depuis le 24 juillet, des chirurgiens, gynécologues-obstétriciens et anesthésistes exerçant dans les cliniques privées sont en grève. Ils ont su trouver des appuis de poids... en la personne de Chirac qui, le 1^{er} août, s'est ému que « de jeunes médecins se détournent de certaines spécialités indispensables comme la chirurgie, l'obstétrique ou l'anesthésie... parce que leurs primes d'assurance sont trop élevées ».

Dès le lendemain, le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, a annoncé un doublement des aides pour payer ces primes destinées à couvrir les médecins en cas de contentieux avec leurs malades. Selon lui, un obstétricien n'aura plus à sa charge que 5 000 euros, sur une prime annuelle de 15 000 euros. Par contre ce cadeau – de 20 millions d'euros par an – sera à la charge de tous les salariés, puisque cet argent sera pris sur le budget de l'assurance-maladie. Evidemment, cet argent ira directement dans les poches des assureurs, à qui Xavier Bertrand, si généreux avec l'argent public, s'est contenté de demander « plus de transparence et de modération dans le calcul des primes ». Ces primes auraient triplé en quinze ans, alors que dans le même temps, si le montant des indemnités versées aux victimes augmentait considérablement, la fréquence des contentieux évoluait peu. Sans rire, les assureurs trouvent qu'on va « dans le bon sens » et l'un des plus gros d'entre eux dans ce créneau, la Mutuelle du corps sanitaire français, la MACSF, qui « assure » un obstétricien sur trois, pousse le cynisme jusqu'à demander que l'assurance-maladie prenne aussi en charge, au-delà d'un certain seuil, les indemnités versées aux victimes !

Intervention de Chirac oblige, Xavier Bertrand s'est montré tout aussi compréhensif pour les autres revendications des chirurgiens. Quand ceux-ci affirment que le gouvernement n'a pas tenu sa promesse de 2004 d'augmenter leurs honoraires de 25 % – ce que conteste l'assurance-maladie qui dit que l'augmentation a été de 22 % – le ministre annonce qu'une commission tranchera d'ici le 24 août et que, si elle donne raison aux médecins, l'augmentation sera

effective pour le... 1^{er} septembre. Quelle diligence !

Quand le directeur de l'assurance-maladie s'oppose à leur demande de création d'un nouveau secteur, les autorisant à fixer plus librement leurs tarifs, c'est-à-dire à les augmenter, Bertrand les soutient et annonce la création de ce secteur dès l'automne, contre l'avis de l'assurance-maladie. Ces chirurgiens, obstétriciens et anesthésistes ont donc le feu vert pour augmenter encore leurs revenus, alors que, surtout les chirurgiens, ils ne sont pas, de loin, les plus mal payés : entre 70 000 et 330 000 euros par an, selon leurs propres syndicats, auxquels s'ajoutent les bénéfices des cliniques dont ils sont souvent aussi actionnaires ou patrons.

En quelques jours de grève, ces médecins libéraux, chirurgiens, obstétriciens et anesthésistes des cliniques privées ont obtenu satisfaction sur presque toutes leurs revendications. À cette occasion, il est à noter qu'on n'a guère entendu les médias, si prompts d'habitude à critiquer les grévistes de la SNCF, de la RATP ou les éboueurs et à les accuser « de prendre en otage le public », protester contre ces chirurgiens qui n'hésitaient pas à renvoyer les malades vers des établissements publics déjà surchargés de travail en cet été caniculaire, ou encore qui n'existaient plus car fermés depuis longtemps au profit des cliniques privées.

La grève de cette catégorie de médecins pour leurs intérêts corporatistes et la façon dont ils l'ont menée en plein été ne plaident pas pour leur souci des problèmes de santé publique, même si les vrais responsables sont à chercher du côté des gouvernements qui depuis des années mènent une politique d'austérité pour la santé et utilisent la Sécurité sociale comme une vache à lait, puisant dans son budget pour financer ce qui n'est pas de son ressort, comme les primes d'assurances des chirurgiens par exemple.

Cédric DUVAL

Quand le fromage de Hollande est menacé

François Hollande, le premier secrétaire du Parti Socialiste, a déclaré sur France Inter avoir adressé un courrier, daté du 3 août, à tous les élus socialistes, leur demandant de n'accorder « pour le moment » aucun parrainage pour l'élection présidentielle.

Le « pour le moment » est savoureux car, « pour le moment », les élus socialistes auraient bien du mal à deviner quel candidat du Parti Socialiste il leur faudrait parrainer.

Hollande aurait ajouté à destination des élus socialistes : « Votre soutien massif à celui ou celle d'entre nous qui portera nos couleurs à l'élection présidentielle de 2007 sera déterminant. » Ben voyons ! Déterminant, on ne voit guère ni pourquoi ni comment car, que le candidat du Parti Socialiste ait 1 000 ou bien 10 000 parrainages, cela n'aura guère d'impact sur l'opinion ou sur l'électorat et cela ne sera peut-être même pas connu. De plus, ce sera complètement inutile. Le PS, entre ses députés, ses sénateurs, ses élus au Parlement européen, ses conseillers régionaux et généraux, sans parler des maires socialistes des grandes, moyennes et petites villes, a, au moins, plusieurs milliers de parrains potentiels, alors que la loi n'en exige que 500. Il y a donc beaucoup de formulaires officiels de parrainage qui iront avant l'heure à la déchiqueteuse, voire directement à la poubelle.

Ce n'est donc pas le « soutien massif » dont parle Hollande qui serait déterminant, c'est, plus prosaïquement, le fait que les parrains, n'ayant le droit de parrainer qu'un seul candidat, seront neutralisés pour qui que ce soit d'autre. Hollande n'a même pas confiance dans la parole des élus socialistes, il tient à ce que les formulaires officiels de parrainage soient inutilisables. Même pour les ex-partenaires du Parti Socialiste au gouvernement Jospin, comme le Parti Communiste, les Radicaux de Gauche, ou le Mouvement Républicain et Citoyen. D'ailleurs, notons en passant que le fait que ce dernier n'ait pas encore dit s'il présenterait un candidat ou pas est dû à ce qu'il attend « un accord satisfaisant pour les législatives » de 2007, autrement dit que le PS lui réserve suffisamment de circonscriptions « éligibles » où le candidat du Mouvement Républicain et Citoyen serait le candidat unique de gauche.

Ces gens-là ont vraiment des convictions politiques d'autant plus solides qu'elles ne tournent qu'autour d'un seul axe, celui de leur intérêt personnel.

Quant à l'extrême gauche, c'est-à-dire la LCR et LO, François Hollande en a dit, toujours sur France Inter : « Ils n'ont rien compris de ce qui s'est passé en 2002. »

Nous avons pourtant l'impression que c'est Hollande qui n'a pas compris grand-chose à ce qui s'est passé au premier tour en 2002, ou du moins qui fait semblant.

Rappelons les faits : au premier tour de la présidentielle de 2002, le candidat du Parti Socialiste, Lionel Jospin, et le candidat du Parti Communiste, Robert Hue, ont perdu, à eux deux, plus de quatre millions de voix (exactement 4 159 633) par rapport à la présidentielle précédente, dont presque deux millions cinq cent mille (2 487 653) pour le seul candidat du PS. À qui donc la faute ?

Ce n'est pas Le Pen qui les leur a prises, puisqu'il n'a gagné qu'un peu plus de deux cent mille voix (233 875) sur plus de quatre millions et demi, soit 1,86 % de plus par rapport à la présidentielle précédente.

Ce n'est pas l'extrême gauche non plus. D'ailleurs Arlette Laguiller a fait presque le même score en 2002 que précédemment (plus 14 593), ce qui n'avait pas empêché à l'époque le candidat socialiste d'être présent au 2^e tour. Il n'y a, statistiquement, à l'extrême gauche, que celles d'Olivier Besancenot qui se sont ajoutées, et c'est loin du compte. En effet, de toute façon, le total

des voix d'Olivier Besancenot et d'Arlette Laguiller était, avec deux millions huit cent quarante mille voix (2 840 707), loin des plus de quatre millions de voix perdues par la gauche gouvernementale.

Si PC-PS, après cinq ans de pouvoir, ont perdu tant de voix, c'est bien parce que leurs électeurs étaient, pour le moins, bien loin d'être satisfaits de l'action du gouvernement Jospin. Ni le PC ni le PS ne se sont excusés ou expliqués en recherchant, par exemple, leurs erreurs, et en promettant de ne plus recommencer. Bien sûr que non ! Ils se sont contentés d'agiter l'épouvantail Le Pen qui venait de surgir opportunément. Disons en passant qu'ils ont appelé à voter Chirac prétendument pour barrer la route à Le Pen. Ce serait vrai si Chirac n'avait pas été certain d'être élu contre Le Pen, même sans le vote de tout l'électorat de gauche. Et avec 82 % des voix, le plébiscite de Chirac, auquel ont largement contribué le PS et le PC, s'il a écarté Le Pen, a amené Sarkozy sur le devant de la scène, lequel, sur pas mal de points, vaut bien le premier. De plus, on a de bonnes chances d'avoir un jour Sarkozy comme président de la République, si ce n'est cette fois, du moins la prochaine.

Mais revenons-en à l'échec de Jospin, auquel nous n'aurions rien compris, selon les dires de François Hollande. En dehors de la réduction massive de l'électorat du PC et du PS, il y a eu aussi le fait que le

Parti Communiste et les Verts, qui étaient tous deux associés au PS dans le gouvernement Jospin, se sont présentés contre Jospin.

En se présentant séparément du PS, le Parti Communiste et les Verts ont pris des voix à Jospin, bien plus que l'extrême gauche ne l'a fait. Pourtant eux étaient des associés. Ce qui n'était pas le cas de l'extrême gauche qui était loin de partager tous les choix et toutes les décisions du gouvernement socialiste (comme le blocage des salaires, la réduction du nombre de médicaments remboursés, la diminution du remboursement de certains de ceux qui l'étaient, le refus d'intervenir contre les licenciements massifs, etc.). Il y en a que nous approuvions, comme le Pacs, la Couverture maladie universelle, voire, en partie, les 35 heures, tout en critiquant le fait que tous les travailleurs n'en bénéficiaient pas et qu'une partie de ceux qui en bénéficiaient, s'ils étaient embauchés au smic, touchaient un smic réduit d'environ 10 %. Mais cela dit, l'échec de Jospin écarté du 2^e tour était bien plus dû à cette division PS-PC et Verts qu'à la présence de l'extrême gauche.

Et, selon toute évidence, c'est la gauche, PS-PC-Verts, qui n'a rien compris à ce qui s'est passé en 2002, puisque ces trois partis vont recommencer à se présenter séparément, avec trois candidats, les uns contre les autres, au risque une fois de plus de ne pas avoir de candidat au 2^e tour.

S'ils voulaient vraiment mettre toutes les chances de leur côté, ils auraient choisi de ne présenter qu'une candidature unique, dès le premier tour. Mais non, ils ont tous l'œil rivé sur une répartition qui leur convienne aux législatives et aux municipales qui suivront, tout comme le Mouvement Républicain et Citoyen. Et cela au risque de perdre à nouveau la présidentielle, car « chasser la droite » c'est plus pour les autres que pour eux, qui considèrent qu'un poste de président ne vaut pas quelques dizaines de sièges de députés.

Et qui Hollande veut-il écarter du scrutin ? Pas le PCF qui, comme le PS, entre ses députés, ses sénateurs, ses députés au Parlement européen, même s'il n'en a plus beaucoup, mais aussi ses conseillers régionaux et généraux, ou ses maires, n'a aucun mal pour trouver 500 parrainages pour Marie-George Buffet. Les Verts, vu leur implantation un peu partout et même en milieu rural, auprès d'un grand nombre de maires sensibles à l'écologie, n'auront,

eux non plus, aucun mal.

Si quelqu'un était écarté, ce serait ou Olivier Besancenot ou Arlette Laguiller ou, mieux pour Hollande, les deux !

Alors, quand on voit un responsable de grand parti, pour arriver au pouvoir, prendre les auditeurs de France Inter auxquels il s'est adressé pour des imbéciles, cela n'augure pas de la meilleure façon ce qu'il sera capable de faire s'il y parvient. D'ailleurs, vu le combat des chefs au sein du Parti Socialiste pour se disputer l'investiture du Parti Socialiste, de tous ceux qui se disent candidat à la candidature du PS, Ségolène Royal, Jack Lang, Dominique Strauss-Kahn, Fabius et peut-être, qui sait, feu Jospin, on se demande si l'unité qu'ils reprochent aux autres de ne pas faire, ils n'auraient pas dû au moins la faire plus vite en leur sein. À tel point qu'on peut se demander si, quel que soit le candidat ou la candidate choisi finalement en novembre par le PS, il bénéficiera vraiment du soutien de tous les membres de ce parti et si chacun, regrettant que ce ne soit pas son poulain qui ait été choisi, ne rechignera pas à soutenir celle ou celui qui l'aura été. D'ailleurs, le « soutien massif » que François Hollande réclame aux élus socialistes est peut-être fait aussi pour resserrer les rangs, au moins à la base, et empêcher que la division des dirigeants socialistes rejaille sur la totalité du Parti Socialiste.

En ce qui concerne Arlette Laguiller, qui n'a pas encore tous les parrainages voulus mais qui compte bien les avoir, étant donné les premiers contacts que nos camarades ont eus, les consignes de François Hollande aux élus socialistes pourront peut-être lui valoir certaines difficultés. Mais, au contraire, le choix final du candidat du Parti Socialiste nous facilitera peut-être les choses auprès de certains élus socialistes, qui n'auraient aucune envie de soutenir le candidat qui sera finalement choisi après cette lutte souterraine, pour ne pas dire intestinale.

Et puis, il n'y a pas que les élus socialistes, il y a aussi des élus de sensibilité communiste ou des élus sans étiquette qui ont déjà parrainé Arlette Laguiller. Alors, sans nul doute, beaucoup le feront à nouveau ou pour la première fois, parce que dégoûtés des grands partis qui monopolisent les médias et la politique.

Pas rancuniers, nous souhaitons quand même bonne chance à François Hollande pour gérer ce panier de crabes, en souhaitant aussi, pour son intégrité physique, que ce ne soient pas des rats au lieu de crabes.

Roger GIRARDOT



Même édité en une brochure d'une douzaine de pages, le programme du PS n'en n'est pas plus consistant pour autant.

• La guerre au Liban

Un crime contre tous les peuples de la



Immeubles de la banlieue sud de Beyrouth après un bombardement de l'aviation israélienne.

Il y a maintenant un mois que l'armée israélienne bombarde le Liban, soi-disant pour récupérer deux de ses soldats enlevés par des combattants du parti intégriste Hezbollah. Mais le fait qu'Israël ne parle même plus de ces deux soldats, et qu'il en a depuis fait tuer plusieurs dizaines, montre qu'il ne s'agissait que d'un prétexte pour envahir le Liban.

De ce pays, les troupes d'Israël s'étaient retirées en 2000, après en avoir occupé la partie sud pendant des années, appuyées sur une milice à sa solde.

Depuis, le gouvernement israélien exigeait du Liban qu'il désarme le Hezbollah. Mais le gouvernement libanais n'avait pas les moyens de s'attaquer à ce parti, probablement soutenu par la Syrie et l'Iran mais aussi par une partie de la population libanaise. Aussi Israël a utilisé le premier prétexte venu, sinon fabriqué, pour tenter de déconsidérer le Hezbollah par des bombardements terroristes contre la population civile. Population qui, massacrée, meurtrie et affamée, ne manquerait pas, selon les stratèges de l'état-major israélien, de reprocher aux actions du Hezbollah d'être responsables de leurs malheurs. L'aviation et les chars israéliens ont détruit les infrastructures du Liban, des routes, des ponts, des hôpitaux ou même la seule usine du pays fabriquant des produits laitiers, objectif militaire s'il en est !

Cela a coupé le Sud-Liban du Nord, tandis que des tracts israéliens invitaient cyniquement, pour la galerie, la population civile à quitter le sud alors que les raids de l'aviation lui en avaient ôté la

possibilité.

Depuis que l'État d'Israël existe, il a toujours gagné les différentes guerres qui l'avaient opposé aux armées de ses voisins arabes. Cela lui a peut-être fait surestimer sa force. Il ne serait d'ailleurs pas le premier dans ce cas. Les USA au Vietnam ou la France en Algérie ont fait pareil.

Il y a une semaine, Ehoud Olmert, le Premier ministre israélien, déclarait : « Si notre campagne militaire devait s'arrêter à ce jour, nous pourrions affirmer avec certitude que la face du Proche-Orient a été modifiée. Désormais le Hezbollah ne pourra plus jamais menacer notre nation avec ses missiles. »

Cependant, après un mois de bombardements intenses, le Hezbollah est toujours là. L'état-major d'Israël a manifestement rencontré une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Israël annonce tous les jours avoir tué de nombreux combattants du Hezbollah, ce qui est sans doute vrai, mais cela n'empêche pas les roquettes de continuer à tomber sur le nord d'Israël.

Il y aurait officiellement un millier de morts libanais, en majorité des civils. Sans compter dix fois plus, sans doute, de blessés,

ayant survécu sous les décombres des villes du Liban. Sans oublier non plus, ce qui n'est pas le moins grave, plusieurs centaines de milliers de personnes déplacées qui ont dû fuir leur foyer pour échapper aux obus, aux roquettes et aux bombes. Un exemple, partiel mais significatif, donné par l'ONU, précise que, sur les 121 000 personnes vivant dans les 38 localités libanaises les plus proches de la frontière, dans la zone couverte par la Finul, il n'en restait plus que 22 000 environ.

En face, il y aurait une centaine de tués israéliens, en majorité, semble-t-il, des militaires de la force d'invasion.

Pour le moment, Israël intensifie ses bombardements pour terroriser la population libanaise et comme l'avait déclaré, selon un quotidien israélien, un général de l'état-major : « Nous sommes dans un processus d'escalade. Nous allons continuer à bombarder tout ce qui bouge du côté du Hezbollah, mais nous allons aussi frapper les infrastructures civiles. » La plupart des ministres du gouvernement Olmert se seraient opposés à une extension de l'opération terrestre mais l'état-major, de son côté, serait partisan de dépasser largement les six à huit kilomètres occupés par l'armée pour s'emparer du territoire jusqu'au fleuve Litani, à vingt kilomètres vers le nord. Ce fleuve Litani est d'ailleurs connu pour avoir été, de mars à juin 1978, la limite d'une offensive

Des Israéliens dénoncent la guerre

Manifestants israéliens et palestiniens contre la guerre, devant le consulat américain à Jérusalem.

Depuis que l'État israélien a attaqué le Liban, il est dit que la population israélienne approuve très majoritairement cette guerre. Il est bien difficile pour nous de savoir ce que pensent exactement les six millions d'Israéliens, mais ce qui est sûr c'est que, parmi les partis dits de gauche et notamment le Parti Travailleur, aucun ne propose une autre politique à la population israélienne.

Il y a bien eu, en Israël, plusieurs rassemblements de protestation, quoique très minoritaires, contre les bombardements. Ainsi, le 30 juillet, après l'annonce du massacre de Cana (qui a fait près de 30 morts), des manifestations de protestation ont eu lieu près du ministère de la Défense à Tel Aviv, ainsi que dans d'autres localités du pays. Les manifestants n'étaient que quelques centaines mais, dans l'atmosphère guerrière entretenue par les médias en Israël, il est certainement très difficile d'oser aller à contre-courant.

Beaucoup de slogans dénonçaient évidemment la guerre : « Les enfants veulent vivre, aussi bien à Beyrouth qu'à Haïfa », « L'accord d'Olmert avec Bush = guerre et occupation » (tout cela

rime en hébreu). Mais, selon des témoignages de manifestants, plusieurs étaient destinés à dénoncer l'attitude de la gauche, comme « Les travailleurs au gouvernement n'apportent que la guerre » ou bien celui-ci, visant Amir Peretz, chef du Parti Travailleur et ministre de la Défense : « Peretz, tu as promis l'éducation et les retraites ; tout ce que tu nous rapportes, ce sont des tanks et des cadavres ».

Il faut dire qu'avec sept ministres dans l'actuel gouvernement, le Parti Travailleur est pleinement associé à cette guerre. Pour ne parler que de Peretz, celui-ci, ancien dirigeant de la principale confédération syndicale, avait fait campagne contre Olmert lors des élections de mars 2006 en insistant sur la pauvreté croissante en Israël et



en laissant entendre qu'il pourrait prendre sur le budget militaire pour augmenter les dépenses sociales. Mais, une fois le scrutin passé, il acceptait le poste de ministre de la Défense et est maintenant un des plus farouches partisans des bombardements.

Cela n'est guère surprenant de la part des travailleurs qui furent pendant des décennies les artisans de la politique guerrière d'Israël et qui ont continué à la cautionner quand ils se sont retrouvés dans

l'opposition. On peut rappeler d'ailleurs que c'est Shimon Péres, l'ancien dirigeant de ce parti, qui fit bombarder le Liban en 1996, sous un prétexte futile. Quant au regroupement de partis autour du Meretz, qui se prétend à la gauche de la gauche, il reste solidaire du gouvernement et approuve lui aussi la guerre.

Mais même une organisation comme La Paix Maintenant, présentée comme pacifiste, s'affirme comme un des soutiens les plus

enthousiastes de la guerre. Il faut dire qu'un de ses anciens dirigeants n'est autre que Peretz !

Pour le moment, il n'y a donc en Israël aucune organisation politique un peu influente qui s'oppose réellement à la guerre et aux mensonges qui la justifient. Les manifestations (la dernière a regroupé quelques milliers de personnes) qui ont lieu en ce moment en Israël pour la dénoncer n'en sont que plus notables.

A.V.

région



Habitant d'un village du nord d'Israël dont la maison a été touchée par un tir de roquettes du Hezbollah.

terrestre de l'armée israélienne contre le Liban et, en juin 1982, la première étape avant l'occupation de Beyrouth.

Mais en faisant tout cela, Israël contribue surtout à attiser la haine des peuples du Proche-Orient contre lui, qui le voient, à juste titre, comme la branche armée des grandes puissances dans la région.

Pour chaque enfant, chaque femme, chaque vieillard déchi-queté par les bombes de l'armée israélienne, des dizaines de Libanais, hommes et femmes, n'ont plus que la vengeance au cœur. À terme, c'est un crime des dirigeants israéliens contre leur propre peuple. Car tout cela jette la population arabe dans les bras

des organisations les plus réactionnaires, qui ne représentent pourtant absolument pas les intérêts des peuples de la région.

Bien loin d'assurer la paix à la population israélienne, comme l'affirment les dirigeants israéliens, cette politique est sans issue pour elle car elle l'oblige, pour les années à venir, à vivre en état de siège et de guerre quasi permanent.

Seul l'impérialisme américain y trouve vraiment son compte, car la population israélienne ainsi piégée par la haine qui l'entoure n'a d'autre choix que d'utiliser ses jeunes, filles et garçons, à jouer le rôle de gendarmes au cœur des pays arabes.

Arnaud VAUTARD

Pour le retrait des troupes israéliennes du Liban !

Des rassemblements et des manifestations ont déjà eu lieu dans différentes villes de France pour protester contre l'intervention israélienne au Liban, soutenue par les États-Unis, la Grande-Bretagne, mais aussi avec la complicité de la France. À Paris, chaque mercredi à 18 heures, se tient un

rassemblement sur la place de l'Opéra.

Le samedi 12 août, se tiendront des manifestations dans plusieurs villes de France. À Paris, elle partira à 15 heures de Denfert-Rochereau pour se rendre à l'Assemblée nationale.

Nous appelons à y participer.

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 98 (été 2006)

- France

La situation politique à l'approche de la campagne électorale L'État et les chemins de fer : un vieux mariage d'affaires

- Italie

Un gouvernement au garde-à-vous devant le patronat

- États-Unis

Les patrons de l'automobile profitent de la faillite de Delphi pour attaquer travailleurs et retraités

- Tribune de la minorité

Bolivie : la révolution au bout du gazoduc ?

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• Cuba

La maladie de Castro et les vautours de l'impérialisme

L'annonce de l'hospitalisation de Fidel Castro a provoqué un déferlement de commentaires dans la presse évoquant bientôt la fin de la « dictature communiste ».

Tous ces journalistes prompts à dénoncer la dictature castriste omettent de rappeler que Castro et les siens arrivèrent au pouvoir à la tête d'un soulèvement populaire qui mit bas une dictature, celle du sinistre Batista, qui n'avait aucune commune mesure avec celle de Castro.

Cuba était depuis un demi-siècle une des chasses gardées des États-Unis, qui y possédaient des intérêts, principalement dans le sucre de canne. C'était le deuxième pays d'Amérique latine pour l'importance des investissements américains. Batista préservait tous ces intérêts en même temps que les siens. Les gouvernements des États-Unis le protégeaient, car il était le meilleur garant de leurs intérêts. Même si Batista, comme d'autres de la même engeance, pillait les caisses de l'État et s'enrichissait notamment grâce aux jeux et à la prostitution, dont La Havane, capitale du pays, était un des hauts lieux. Il était commun de dire à l'époque que la capitale cubaine était le plus grand bordel des USA. La mafia américaine y trouvait bon accueil. Tout cela sur fond d'une misère profonde pour les populations pauvres des villes et des campagnes.

C'est contre ce régime de plus en plus haï, même par une partie des classes moyennes, qu'un certain nombre d'organisations se levèrent à l'époque. Parmi elles, mais ce fut pas la seule, celle de Fidel Castro qui choisit dès 1953 la voie de la guérilla pour combattre Batista. À la fin de l'année 1958, Batista dut s'enfuir, ne manquant pas d'emporter avec lui un butin de plusieurs centaines de millions de dollars. Il laissait ainsi la voie libre aux troupes de Castro qui

s'emparèrent du pouvoir aux premiers jours de 1959.

Castro ne cherchait pas alors à rompre avec les États-Unis. Bien au contraire, le nouveau régime cubain était en quête d'accords économiques avec tous les États qui le souhaitaient bien. Ce furent en fait les États-Unis qui refusèrent de reconnaître le régime de Fidel Castro. Quand ce dernier mit en place une réforme agraire qui en elle-même n'avait rien de bien révolutionnaire – elle s'appuyait sur la constitution de 1940 rédigée par Batista lui-même ! – ce fut une levée de boucliers de la part de tout ce que Cuba comptait de réactionnaires, et des États-Unis. Mais Castro ne plia pas devant ces derniers, comme il ne plia pas lorsque les États-Unis mirent en place un embargo, c'est-à-dire l'interdiction de toute exportation américaine vers l'île. C'est cet embargo qui, bien qu'aménagé, dure depuis plus de quarante ans.

Pour échapper à l'étranglement économique, Castro se tourna vers l'URSS qui, avec les Démocraties populaires, constitua un soutien économique et financier qui permit à Cuba de tenir. La misère à laquelle est confrontée la population cubaine n'est pas à porter au compte du seul régime castriste, mais d'abord et avant tout à cet embargo imposé par l'impérialisme, ainsi qu'au sous-développement de l'île, bien antérieur à Castro. Avec la disparition de l'URSS au début des années 1990, et la remise en cause des accords économiques passés avec celle-ci, la situation ne pouvait pas s'améliorer.

Le régime cubain est une dictature, c'est vrai. On y fait taire les opposants, y compris en les jetant

en prison. Et cela nous le dénonçons. Mais derrière le mot dictature, on peut bien mettre des réalités différentes. Même les médias sont forcés d'en convenir, le nouveau régime a eu à cœur de promouvoir l'alphabétisation et un système de soins gratuits tel qu'on n'en trouve nulle part ailleurs dans la région et sur le continent sud-américain. En comparaison, à Haïti, l'autre grande île des Caraïbes, la misère et la violence exercée contre les pauvres sont effroyables. Aujourd'hui encore, l'essentiel du service médical qui existe dans les villages haïtiens est effectué par des médecins cubains. C'est à cela que le régime castriste a dû son soutien de la part de la population pauvre de Cuba, et même d'ailleurs.

En fait, ce n'est pas la dictature cubaine qui gêne l'impérialisme et les plunitifs à son service. Les gouvernements des pays impérialistes, en particulier les gouvernements des USA, ont soutenu et même mis en place directement ou indirectement bien d'autres dictatures en Amérique latine et de par le monde. Ce qu'ils reprochent à Castro, c'est de lui avoir tenu tête depuis plus de quarante ans maintenant, en ayant même fait la preuve, d'une certaine manière, que ce régime offrait une vie pas toujours plus facile, mais plus digne à la population.

Le régime de Castro n'a rien de commun avec le communisme : Castro lui-même ne s'est découvert « communiste » qu'après son accession au pouvoir et son rapprochement imposé par les circonstances avec l'URSS. Mais, face aux attaques de l'impérialisme et aux campagnes de mensonges des médias, il faut être solidaire de ceux qui essayent, tant bien que mal, avec de faibles moyens, d'échapper à la mainmise des grandes puissances impérialistes.

Jacques VENNES

El Pelado Matosas

C'est avec émotion que nous avons appris la mort d'un militant trotskyste argentin, Juan Carlos Lopez Osornio, plus connu là-bas sous son surnom « El Pelado Matosas ». Jusqu'à son décès, le 10 juillet, à 71 ans, il a milité dans le courant trotskyste créé par Nahuel Moreno. Il faisait partie du MST-El Socialista.

Pelado rejoignit le groupe de Moreno au début des années soixante. De 1964 à 1972, il milita aux Frigoríficos Swift puis chez Peugeot. En 1974, il se lia aux travailleurs de la canne à sucre de Jujuy. À la suite d'une de leurs grèves, il fut arrêté et torturé.

Quand le coup d'État militaire éclata en 1976, Pelado était déjà emprisonné. Mais, à la différence de

beaucoup de militants assassinés par la junte, il était un prisonnier connu. C'est peut-être ce qui lui sauva la vie.

La prison ne réussit pas à le briser. Dans les différentes prisons où il séjourna, son attitude digne et sa solidarité lui gagnèrent le respect des autres détenus. Il se consacra à éduquer politiquement les militants emprisonnés. Il était aussi soucieux du sort de ses camarades qui continuaient à militer dehors sous la dictature (plus d'une centaine de militants morénistes furent alors assassinés). Pelado ne fut libéré qu'en 1982.

Ces années de détention, au lieu de le démoraliser, l'avaient fortifié. Sa personne dégageait un profond

optimisme et une indéfectible joie de vivre. Jusqu'au dernier jour, il est resté fidèle à ses idées, sans se laisser atteindre par les divisions du courant politique auquel il appartenait, fidèle à la conviction que seule la classe ouvrière peut créer un monde juste et sans exploitation.

Nous divergions sur bien des points politiques avec ce camarade, que certains d'entre nous ont connu, notamment il y a vingt ans, lors du rapprochement resté sans lendemain entre nos deux courants, mais nous nous souviendrons de sa personnalité chaleureuse et de la constance de son engagement. Et nous nous associons à la douleur de ses proches et de ses camarades de combat.

• Contrat nouvelles embauches

La précarité pour des centaines de milliers de travailleurs

Cela fait maintenant un an que le CNE (contrat nouvelles embauches) existe. Il a été créé en catimini, le 4 août 2005, en plein milieu de l'été, par ordonnance gouvernementale. Le CNE est un contrat précaire, qui permet aux patrons d'entreprises de moins de 20 salariés de licencier les embauchés pendant une durée de deux ans, sans nécessité ni motif, par simple lettre recommandée.

Comme il était prévisible, le CNE n'a pas incité les patrons à créer de nouveaux emplois, mais plutôt à remplacer les embauches prévues en CDD et CDI par ces CNE moins contraignants. L'Acoss (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale) a calculé que 554 000 CNE auraient été signés depuis un an. De son côté la Dares (Direction des

études et des statistiques du ministère du Travail) a estimé que 70 % des embauches effectuées en CNE auraient de toute façon eu lieu, en CDI ou en CDD. Dans les 30 % des cas restants, plus de la moitié n'auraient même été que des anticipations d'embauches, si bien que seulement 10 % des CNE correspondraient à de réelles créations de postes. Soit, d'après les chiffres du ministère du Travail, 44 000 embauches nettes. Toutes ces statistiques, dont certaines émanent des services gouvernementaux, montrent à l'évidence que les objectifs que Villepin disait avoir il y a un an étaient tout bonnement des mensonges. Et Villepin a beau se féliciter aujourd'hui, en expliquant qu'à lui seul le CNE est pour « la moitié dans les créations d'emplois en France » (107 800 emplois créés en 2005 selon l'Unedic), il ne ment qu'à

lui-même car plus personne ne peut le croire. Il ne manque pas de culot...

44 000 embauches nettes pour 554 000 CNE, cela signifie que plus de 500 000 travailleurs ont dû se contenter d'un contrat plus précaire, qu'un CDI bien sûr, mais aussi qu'un CDD, qui protège au moins les travailleurs jusqu'au terme de leur contrat, tant que le patron ne peut pas invoquer une faute grave. Comme le reconnaît un patron d'une PME du bâtiment, « ça me permet aussi de tester les gars et de rompre le contrat sans trop de paperasse », alors qu'« avec un CDD, il faut un début, une fin, un motif. On en peut le rompre que dans des cas très précis, c'est une vraie galère. » Voilà pourquoi, dans ce secteur du bâtiment, mais aussi dans le commerce, la coiffure ou la réparation automobile, le CNE est particulièrement prisé.

Depuis le début des CNE, des cas de licenciements abusifs ont été portés devant les Prud'hommes : femmes enceintes licenciées après avoir déclaré leur grossesse à leur employeur, ou encore travailleurs licenciés parce qu'ils refusaient de faire des heures supplémentaires. Les licenciements abusifs ont été certainement bien plus nombreux encore car avec le CNE, c'est au travailleur de contester son licenciement devant les Prud'hommes. Et il est probable que tous ceux qui ont été victimes de l'arrogance et du mépris patronaux n'ont pas fait cette démarche. Le nombre de licenciements risque encore d'augmenter, au fur et à mesure qu'on se rapprochera de la barre des deux ans. Beaucoup de patrons qui ont embauché en CNE l'ont justement fait pour ne pas embaucher en CDI. Ils renverront

donc les travailleurs sans aucun état d'âme avant que leur CNE ne se transforme en CDI... Peut-être pour les reprendre de nouveau en CNE au bout de trois mois, comme la loi les y autorise.

Au Conseil des ministres du 1^{er} août, Renaud Dutreil, le ministre des PME, a proposé l'extension du CNE aux entreprises de 50 salariés. Chirac a provisoirement renoncé. Prudent, il lui aurait répondu : « On attendra mai 2007 »... C'est sans doute le souvenir du mouvement des jeunes qui, au printemps dernier, avait obligé Villepin à remballer son projet de mise en place du CPE, qui a provoqué chez Chirac ce moment de lucidité. Comme quoi, les luttes laissent toujours un souvenir salutaire dans la mémoire de ceux qui les subissent.

Viviane FONTAINE

Régularisation de tous les sans-papiers !

Lundi 14 août est le dernier jour possible pour le dépôt d'une demande de régularisation de sans-papiers vivant en France depuis au moins deux ans et ayant des enfants scolarisés depuis au moins septembre 2005.

« Il y a de moins en moins de demandes qui arrivent », a déclaré Arno Klarsfeld, le médiateur choisi par Sarkozy. Mais les associations qui parrainent et soutiennent de nombreux jeunes scolarisés sans papiers constatent que certains sans-papiers « n'ont pas réussi à déposer un dossier » parce que des employés des préfectures refusent de les enregistrer. Ces organisations restent mobilisées. Le Réseau éducation sans frontières prévoyait, par exemple, de déposer plusieurs centaines de dossiers lors d'une manifestation à Paris, jeudi 10 août.

Selon les chiffres officiels du ministère de l'Intérieur, 14 000 demandes auraient ainsi été déposées entre le 13 juin et le

13 juillet. Selon la prévision de Sarkozy, ces demandes pourraient atteindre le chiffre de 20 000. C'est sur cette base que celui-ci avait annoncé 6 000 régularisations, un chiffre bien en dessous des espoirs soulevés par sa circulaire sur les jeunes sans-papiers scolarisés. Officiellement, les chiffres complets ne seront pas connus avant la fin août.

La question de la régularisation des enfants scolarisés, et de leurs parents, a ému une partie de l'opinion et suscité des soutiens nombreux. Du coup, des sans-papiers peuvent espérer en obtenir et sortir de cette clandestinité inhumaine qu'engendre la politique d'immigration des pouvoirs publics.

Les différentes affaires évoquées dans la presse ces jours-ci (expulsion vers l'Algérie d'un père de famille arrêté en pleine préfecture des Ardennes, alors qu'il était convoqué pour un entretien sur son dossier - sa femme et son enfant restant en France ; ou

encore le sort de Jeff, ce Nigérian dont la mère a été assassinée et qu'un jugement vient de rendre expulsable, mais qui paraît désormais bénéficier du soutien de Klarsfeld) indiquent que le soutien aux jeunes scolarisés sans papiers, comme d'une façon générale aux sans-papiers, ne doit pas fléchir. Car plus ce soutien se manifestera, plus il sera difficile à Sarkozy de les expulser en catimini, comme lui et ses services continuent de le faire.

Jacques FONTENOY

Manifestons le 26 août

Dix ans après l'expulsion par la police de sans-papiers qui occupaient l'église Saint-Bernard à Paris, la Coordination nationale des sans-papiers organise une manifestation à Paris, le samedi 26 août, à 14 heures, dont le rendez-vous sera précisé ultérieurement.

Solidaires de toutes les luttes des sans-papiers pour leur régularisation qui ont marqué ces dix années, nous nous associons à cette initiative.



Devant une école de Paris 20^e

Nucléaire : les mensonges de l'État français

Un chercheur de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) a établi le lien entre les essais nucléaires français réalisés dans le Pacifique et l'augmentation des cancers de la thyroïde observée en Polynésie ces vingt dernières années.

Il demande que les archives de l'armée française soient accessibles, afin de connaître le détail de chaque essai et l'ampleur des retombées radioactives dans la zone concernée. Une transparence qui devrait aller de soi.

Au total, de 1960 à 1996, la

France a effectué 210 essais nucléaires, dont 17 au Sahara et 193 en Polynésie.

Entre 1966 et 1974, elle a procédé à 41 essais nucléaires aériens sur les atolls polynésiens de Mururoa et Fangataufa, à 1 200 km au sud-est de Tahiti, et ce, malgré la signature par la France, en 1963, d'un traité d'interdiction des essais dans l'atmosphère. Le 2 juillet 1966, elle a fait exploser une première bombe nucléaire de 30 kilotonnes au centre de l'atoll de Mururoa (à titre de comparaison, la

bombe à l'uranium lâchée par les États-Unis sur Hiroshima en 1945 avait une puissance de 20 kilotonnes). Le 24 août 1968, la première bombe H française, d'une puissance de plus de 1 000 kilotonnes, était expérimentée au-dessus de Fangataufa.

Durant toute cette période, des augmentations de la radioactivité ont été mesurées par des laboratoires aux confins de la Polynésie française. Mais l'État français n'a eu de cesse de cacher d'abord, puis de minimiser les conséquences pour les popula-

tions du Pacifique, et pour le personnel civil et militaire envoyé sur place.

Ainsi, en juillet 1966, sur les îles Gambier (les atolls habités les plus proches des essais nucléaires), il y avait « une contamination 142 fois plus élevée que dans la zone interdite de Tchernobyl », chiffre confirmé du bout des lèvres par le ministère français de la Défense... en 1995, soit trente ans après !

En rechignant à ouvrir ses archives, l'État français se montre fidèle à lui-même : menteur et

méprisant les intérêts et la santé de la population, qu'elle soit française ou polynésienne.

Et pourquoi ces essais ? Pour montrer aux puissances rivales de la France qu'elle a sa place dans le club très fermé des puissances nucléaires. Pour dissuader ? Non ! Pour jouer les gros bras auprès d'autres pays. Et cela n'empêche pas la France de se poser en professeur de vertu auprès de l'Iran, soupçonné lui aussi de vouloir sa bombe !

Julie LEMÉE

• Provence Recyclage – Marseille

Une grève victorieuse

Le patron de Provence Recyclage a sans doute eu du mal à s'en remettre, après une grève de cinq jours de ses employés qui réclamaient le paiement des heures supplémentaires en retard depuis cinq ans, le paiement des heures de nuit, l'embauche de tous les précaires. Mais il a bien fallu qu'il cède, lui qui, depuis six ans que son entreprise existe, clame haut et fort qu'« *il n'y aura jamais de syndicat chez lui* ». Il a d'ailleurs déjà licencié plusieurs travailleurs, dont le tort avait été de protester. Sur les 43 personnes qu'il employait, seuls cinq étaient embauchés, vingt étaient intérimaires et tous les autres étaient en « contrats de chantier », c'est-à-dire des CDD qui duraient pour cer-

tains depuis plus de cinq ans.

Mais rien de tout cela ne semblait gêner les responsables de la communauté urbaine de Marseille-Provence-Métropole, dont Gaudin le maire de Marseille, qui ont offert à cet individu de gros contrats. C'est Provence Recyclage qui est donc chargé de l'évacuation et du traitement des ordures ménagères de Marseille. Plus de 120 tonnes de déchets journaliers. Les salariés doivent sortir les ordures des wagons et des camions-bennes, puis les répandre sur l'immense site de Saint-Martin-de-Crau, qui prend de plus en plus des allures de colline survolée par des nuées de goélands, environnée par des clôtures chargées de capter les sachets en plastique

pour éviter qu'ils inondent toute la région.

Depuis cinq ans, les travailleurs se voient imposer des heures supplémentaires non payées pour décharger les wagons de l'après-midi. Le patron a récemment déclaré qu'il allait diminuer les salaires de 150 à 200 euros ! C'en était trop : fin juin, les travailleurs ont fait une première grève de deux jours. Résultat : un protocole d'accord non appliqué et une lettre de convocation en vue d'un licenciement contre un travailleur jugé seul responsable de la grève.

Les travailleurs ont alors décidé de se réunir, alors que jusqu'à présent ils ne se voyaient jamais et se connaissaient à peine, travaillant sur trois sites séparés. Ils ont pris

contact avec la CGT de Marseille et ont décidé une nouvelle grève à partir du lundi 31 juillet. Ce jour-là, la quasi-totalité des travailleurs étaient en grève et se voyaient tous les matins pour reconduire le mouvement. Les wagons de déchets sont restés bloqués sur les voies, les ordures se sont accumulées. Marseille ne pouvait pas se permettre une nouvelle crise après la récente grève des éboueurs.

Alors, le patron a dû céder : trente-huit contrats précaires vont être transformés en CDI. La procédure de licenciement du travailleur menacé est abandonnée. Les salaires ne baisseront pas. Désormais les heures de nuit seront payées et le rattrapage des heures supplémentaires depuis cinq ans a été accepté.

Méfiant, les grévistes ont annoncé à leur patron qu'ils ne reprendraient pas le travail tant qu'ils n'auraient pas en poche un premier chèque pour les heures de nuit. Et ils l'ont eu ! Ils ont touché entre 3 500 et 6 000 euros chacun.

Mais le patron n'en a peut-être pas fini. Il possède en tout sept entreprises différentes : carrières, recyclage de pneus, transport, goudronnage des routes, entretien de parcs et jardins. Aucune de ces entreprises n'a de syndicat, leur direction se comportant comme le faisait celle de Provence Recyclage. Alors, il est à souhaiter que la première victoire donne des idées à d'autres.

Correspondant local

• Polimeri – Champagnier (banlieue de Grenoble)

Le patron débouté par la justice

Face à la décision du groupe italien ENI de fermer son site Polimeri à Champagnier, annoncée en septembre 2005, les travailleurs avaient décidé de ne pas accepter cette mesure. Ils ont continué à assurer la sécurité des installations et mené diverses actions au niveau local, ainsi que participé à un rassemblement national de la chimie, à l'appel de la CGT. Leur patron a eu le culot de

les assigner en justice parce qu'ils ont décidé d'occuper l'usine à partir du 13 juillet dernier.

Le juge grenoblois des référés a repoussé cette demande, ce qui était la moindre des choses.

Pour obliger ENI à sauvegarder les plus de 200 emplois directs menacés, la mobilisation ne peut que continuer.

• Polimeri – Mardyck (Nord)

Fin de la grève, mais pas de la solidarité

Les travailleurs de Polimeri-Europa-Mardyck (près de Dunkerque) ont repris le travail le 3 août après plus de deux semaines de lutte. Les travailleurs postés s'étaient mis en grève le 18 juillet, à l'initiative de la CGT de l'usine, en soutien aux 225 salariés de l'usine de Champagnier près de Grenoble (600 avec les sous-traitants) dont le licenciement est prévu fin septembre. Ils voulaient aussi des informations sur le devenir de l'usine de Mardyck, qui produit du polyéthylène. Ils entendaient aussi peser pour un plan de pré-

traitements des travailleurs ayant 55 ans et quinze ans de travail posté, ce qui dégagerait des emplois pour reclasser des ouvriers de Champagnier.

Des informations sur l'avenir du site de Mardyck ayant été données et des négociations sur les préretraites ayant été acceptées, les revendications locales étaient satisfaites. Mais la grève s'est poursuivie pour aider les travailleurs de Champagnier, qui occupent leur usine depuis le 13 juillet, à imposer un plan de licenciements moins désavantageux. Les travail-

leurs de Mardyck voulaient aussi obliger les patrons à discuter avec un repreneur, ce qu'ils refusaient jusque-là.

Des discussions ayant commencé entre l'entreprise ISP Corporation et Polimeri Europa sur la reprise éventuelle de l'usine, les grévistes de Mardyck ont arrêté leur mouvement, fiers d'avoir montré leur solidarité et prêts à reprendre la grève pour soutenir de nouveau les travailleurs de Champagnier.

Correspondant LO

• La Poste – Paris 13

Fermeture, licenciements collectifs et violation de la loi

Brutalement, le 17 juillet dernier, la direction de La Poste faisait savoir par courrier, via l'un de ses cadres régionaux, qu'ordre était donné pour fermer le restaurant d'entreprise de Paris 13, avec, dans la foulée et sur-le-champ, le licenciement collectif des 11 salariés qui y travaillaient. Cette façon de faire, en pleins congés, est tout à fait digne des méthodes de ces patrons-voyous que la presse a eu l'occasion de dénoncer.

En fait, les salariés menacés de licenciement sont dits « de droit privé », mais employés pour certains depuis plus de vingt-cinq ans. La Poste a demandé qu'ils soient immédiatement convoqués à des entretiens individuels, afin de procéder à leur

licenciement économique.

La seule « justification » officiellement donnée par la direction de La Poste à cette fermeture et à ces licenciements « économiques » serait la nécessité de travaux importants. Ce motif, refusé par une jurisprudence constante, est un mensonge. En réalité, il s'agit de réaliser une plus-value immobilière par la vente de l'immeuble qui accueille entre autres la cantine, qui sert également de restaurant d'entreprise à d'autres salariés du quartier.

Pour couronner le tout, La Poste utilise pour son mauvais coup les services d'un syndicaliste complaisant, qu'elle a fait mettre à la tête d'une association fictive censée « gérer » cette can-

tine, alors que c'est La Poste qui possède, finance, contrôle et dirige tout. C'est d'ailleurs elle qui donne les instructions écrites ou orales à cet individu, qui a reçu la charge de conduire les entretiens de licenciement.

Le personnel, soutenu par les sections locales de la CGT et de SUD, n'a pas accepté et a réagi. Il a reçu l'appui de plus de 300 postiers et utilisateurs du restaurant. Il a refusé de se rendre aux convocations des entretiens individuels de licenciement et a dénoncé publiquement par voie de tract les violations de ses droits, comme de toutes les procédures prévues dans le code du travail.

Du coup, la direction régionale de La Poste de Paris Sud a fait

mine de suspendre les procédures et a reçu les salariés, soutenus par les deux syndicats. Cependant, à peine cet entretien avait-il eu lieu qu'elle reconvoquait les salariés pour un nouvel entretien de licenciement. Ceux-ci ont réagi en faisant grève lundi 7 août, jour des premières convocations.

Devant ces nouvelles réactions, la direction de La Poste, elle qui se prétend « étrangère à la cantine », acceptait de recevoir les salariés par le numéro 2 de la direction régionale. Le discours se voulait beaucoup plus enjôleur : « *Faites-nous confiance* », « *Nous allons tout faire pour vous trouver un emploi à tous à La Poste* », « *Les examens seront de pure forme* ». « *Mais* », et ce « *mais* » changeait tout, « *vous*

devez d'abord accepter d'être licencié et d'aller vous inscrire à l'ANPE ». La loi a même prévu les reclassements avant licenciement mais, pour les éviter, La Poste vient d'inventer une nouvelle procédure : « On licencie d'abord et on discute après. »

La direction de La Poste est tout à fait consciente de la totale illégalité de ce qu'elle fait. Mais elle espère que sa notoriété lui permettra de pouvoir imposer ce coup de force. Il faut espérer que le personnel de La Poste aura à cœur de soutenir ces salariés menacés dans leur emploi, leur avenir et celui de leur famille. En mettant en échec ces licenciements c'est aussi son avenir et ses droits qu'il défend.

Correspondant LO

• Snecma-Corbeil (Essonne)

Mouvement gagnant pour l'embauche d'apprentis

En cette fin de juillet, l'ambiance à la Snecma-Corbeil était plutôt marquée par la torpeur due à la chaleur qui régnait dans l'atelier et les bureaux, quand la nouvelle de la non-embauche des quatre apprentis de la promotion de bac-pro productique a provoqué une protestation des salariés. Il aura fallu cinq débrayages de suite, un par jour, pour obliger la direction à embaucher des

apprentis qu'elle a formés elle-même.

La direction pourtant se flatte de sa politique de formation des jeunes. Lors d'une visite à l'usine de Raffarin, alors Premier ministre, visite qui n'avait d'ailleurs pas tourné à son avantage, il était alors déjà question pour la direction et le gouvernement de vanter l'apprentissage, censé être un moyen de résorber le chômage.

Mais les discours étant une chose et la réalité une autre, la direction limite au maximum les embauches depuis le début de l'année, et ce malgré les départs en retraite et la hausse très importante des commandes dans toute l'aéronautique. Alors, quand la direction s'est contentée d'offrir un CDI à un seul des quatre jeunes qui venaient de passer leur bac, tout le monde a trouvé cela inacceptable.

Les débrayages n'ont été essentiellement suivis que par le milieu syndical CGT et les salariés des secteurs des jeunes concernés. Mais ils ont été suffisamment déterminés pour décider chaque jour les travailleurs à se retrouver le lendemain, afin de bien montrer à la direction qu'elle avait tort de s'obstiner. Ce qu'elle a fait à petits pas, cédant un peu chaque jour, pour finir par

embaucher les titulaires du bac, et admettre en redoublement à l'atelier ceux qui avaient raté leur examen.

Cette petite victoire a donné des idées. À la rentrée, c'est sur l'embauche des intérimaires, qui ont atteint dans l'entreprise un nombre record depuis vingt ans, qu'il faudrait remettre ça... en plus fort.

Correspondant LO

Les salariés des services généraux obtiennent satisfaction

Les salariés des moyens techniques généraux du groupe Snecma, qui comprend le nettoyage, la menuiserie, l'électricité, la mécanique, la distribution et le traitement de l'eau, etc., ont fait reculer la direction générale sur un projet d'externalisation de leur travail. L'activité de ce secteur a été au fil des années sous-traitée. Tant pour les travaux neufs que pour l'entretien et le dépannage, il est fait appel à de multiples entre-

prises différentes. Le personnel Snecma employé dans ce secteur a été réduit au fil du temps et aujourd'hui ses fonctions consistent en des tâches de gestion, de suivi technique et de contrôle des normes.

Le dernier projet de la direction consistait en l'externalisation de cette fonction de pilotage, qui aurait été regroupée, pour les sites de Villaroche, Corbeil, Gennevilliers et Vernon, sous l'égide d'une société exté-

rieure. C'est la société Dalkia, filiale du groupe Veolia, qui en était chargée.

Sur chaque site, quelques dizaines de personnes étaient concernées. À Villaroche, environ une cinquantaine, principalement des techniciens et des agents de maîtrise. Dès l'annonce du projet mi-juillet, et malgré l'absence d'une partie du personnel en vacances, les présents se sont mobilisés pour exprimer leur refus. Ils ne vou-

laient pas discuter de reclassements et exigeaient purement et simplement l'arrêt immédiat du projet.

Pétition, constitution d'un comité de défense, tract à l'ensemble du personnel Snecma, réunions, contacts avec le personnel des autres centres, envahissement de la réunion des DP, actions avec les syndicats, principalement la CGT.

La direction n'en revenait pas de voir ces salariés en rébel-

lion lui tenir tête. Elle annonçait en moins de deux semaines le retrait du projet.

Suite à la constitution du groupe Safran avec la Sagem, la direction a dans les tiroirs de nombreux projets de restructuration et elle ne tenait pas à ce que ce mouvement se généralise à d'autres secteurs. Qu'à cela ne tienne, contre les projets de la direction les réactions seront au rendez-vous.

Correspondant LO

• Burgess-Norton (ex-IP Marti) – Vieux-Charmont (Doubs)

La mobilisation a permis de limiter la casse

Au retour des congés, 36 travailleurs, sur les 54 que comptait fin juillet l'entreprise Burgess-Norton de Vieux-Charmont, devraient être embauchés par la société UKM, le repreneur choisi par le tribunal de commerce.

L'équipementier automobile Burgess-Norton, qui fabrique des axes de piston pour l'industrie automobile et qui a PSA et Renault comme principaux clients, voulait liquider l'usine de Vieux-Charmont. Fin novembre 2005, il allait mettre la clef sous la porte sans aucun souci de l'avenir des 69 travailleurs.

Depuis dix mois, avec le syndicat CGT, les travailleurs se sont mobilisés pour refuser la fatalité de la fermeture. Ils ont occupé l'usine pendant deux mois, ils sont allés aux portes d'autres entreprises comme Peugeot Sochaux, toute proche, ou Peugeot Mulhouse. Ils ont eu le soutien de la population et des collectivités locales du secteur.

Le bilan est aujourd'hui mitigé puisque, si 36 travailleurs garderont leur emploi, 18 seront licenciés. Le repreneur

promet de les réembaucher dans les deux années à venir, mais rien n'est garanti, d'autant que l'avenir même de l'usine semble à beaucoup bien incertain.

Il n'en reste pas moins que c'est la mobilisation des travailleurs qui a empêché la fermeture pure et simple de l'usine, alors qu'il y a des suppressions d'emplois chez tous les équipementiers automobiles, au prétexte que les constructeurs les prendraient à la gorge.

Mais il est difficile de les croire quand ils pleurent misère. Le cours des actions des équipementiers grimpe en flèche : Johnson Controls + 46 % en un an ; Aisin + 44 % ; Continental + 35 % ; Autoliv + 25 % ; TRW + 15 % ; Visteon + 16 %... On ne peut les citer tous.

Constructeurs et équipementiers sont en fait main dans la main pour augmenter les revenus des actionnaires, au détriment des emplois et des salaires.

Et contre cela, les travailleurs de Burgess-Norton ont eu raison de se battre.

Étienne HOURDIN

• International Paper – Maresquel (Pas-de-Calais)

Les salariés ne partiront pas sans rien

Depuis fin 2005, les ouvriers de l'usine de production de papier de Maresquel se sont battus contre la fermeture de leur entreprise. La direction d'International Paper a commencé par les lanterner ; de nombreux élus locaux, de droite comme du PS, prônaient la patience ; mais c'est la lutte qu'ont choisie les 230 ouvriers qui restaient. La papeterie de Maresquel, bien avant d'être rachetée par International Paper, avait de solides traditions de lutte, notamment contre les plans de réductions d'effectif qui se sont succédés depuis des années.

Le député de droite de la circonscription et les élus du PS, tout comme les rues de la sous-préfecture de Montreuil, du Touquet, d'Arras et d'Hesdin, garderont le souvenir des nombreuses manifestations agitées.

Bien sûr la fermeture n'a pas été empêchée. Il aurait fallu pour cela un rapport de force qui dépasse largement les possibilités des seuls salariés de Maresquel. Mais les 225 salariés qui vont être licenciés partiront avec des indemnités nettement supérieures aux indemnités légales et même aux concessions que les patrons font de

temps en temps dans la région.

Une indemnité additionnelle de 100 000 euros par salarié était demandée par les salariés et la CGT, en plus des indemnités légales, ce qui n'aurait été que justice. Cette somme n'a pas été obtenue, mais certains salariés âgés de moins de 54 ans auront quand même 61 800 euros, en plus de l'indemnité conventionnelle de licenciement.

Tous, quels que soient l'âge et l'ancienneté, toucheront une indemnité spéciale de préjudice de 17 300 euros. Ceux qui ont 54 ans et plus bénéficieront du maintien de leur revenu net jusqu'à 60 ans. Pour ceux qui ont moins de 54 ans, l'indemnité additionnelle de licenciement variera de 20 000 à 44 500 euros selon leur ancienneté, et ils pourront obtenir un congé de reclassement de neuf mois, à 65 % du salaire brut.

Ces sommes écorneront à peine les bénéfices de ce groupe qui a accumulé 855 millions en 2005 mais, dans une région où les entreprises ferment les unes après les autres, elles permettront au moins de tenir un peu plus longtemps.

Correspondant LO

Vient de paraître



Edité par Lutte Ouvrière

Prix : 6 euros

Vous pouvez vous le procurer auprès de nos militants ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Joindre un chèque de 7 euros (pour les frais d'envoi) à l'ordre de Lutte Ouvrière

• Août 1936

Les Jeux Olympiques de Berlin opération de prestige au service des nazis

Les onzièmes Jeux Olympiques marquèrent l'histoire. Pas simplement celle du sport. Car ils se tinrent à Berlin, début août 1936, trois ans après l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Les moyens mis en œuvre par les nazis pour leur réussite furent sans commune mesure avec ceux utilisés précédemment. Pour Hitler, il s'agissait de réussir une opération de prestige, de promotion et de banalisation du régime. Il y réussit avec la complaisance du mouvement olympique, de Pierre de Coubertin et des dirigeants des États dits démocratiques.

L'attribution des Jeux à la ville de Berlin en 1931 avait pour but, expliquaient les officiels des grandes nations, de signifier le retour de l'Allemagne de la république de Weimar (c'est ainsi que l'on désignait le régime mis en place en 1919) dans le cercle des États démocratiques. Mais l'arrivée d'Hitler au pouvoir en janvier 1933 ne remit nullement en cause ce choix. Les dirigeants olympiques acceptèrent pour argent comptant les déclarations d'Hitler sur l'égalité présidant aux sélections des athlètes, quelles que soient leurs origines ou confessions religieuses, et oublièrent que, pour Hitler, « le sport allemand est fait pour les Aryens ». La politique ouvertement antisémite menée par les nazis dès leur arrivée au pouvoir et amplifiée à travers les lois racistes dites de Nuremberg de septembre 1935 – moins d'un an avant les Jeux – ne les gêna pas davantage.

Les dirigeants du mouvement olympique d'alors étaient

à l'image de toutes ces élites des puissances dites démocratiques, qui regardaient alors avec une certaine sympathie Hitler, qui avait détruit le puissant mouvement ouvrier allemand.

À l'issue des Jeux, Pierre de Coubertin allait féliciter personnellement Hitler de la réussite exemplaire de cette manifestation. Il est vrai que les théories élitistes du baron puisaient finalement au même tonneau que les discours nationalistes et racistes du dictateur. Dans l'olympisme, de Coubertin prônait la vertu de l'honneur du « drapeau et de la race ». Des formules illustrent sa pensée, telles que : « À la race blanche d'essence supérieure, toutes les autres doivent faire allégeance » ou : « Le drapeau national, symbole du moderne patriotisme montant au mât de la victoire.. voilà ce qui continuerait le culte près du foyer rallumé. »

Malgré tout, un vaste mouvement d'appel au boycott se développa contre le maintien de l'attribution à la capitale nazie

des Jeux de 1936, en particulier aux États-Unis.

La contestation des Jeux de Berlin vint essentiellement du mouvement ouvrier et communiste, qui militait à l'époque pour une organisation sportive liée au monde ouvrier, face à l'élitisme prôné par les dirigeants des fédérations sportives. Aux Jeux des nazis à Berlin, il opposa le projet d'Olympiades populaires qui devaient se tenir à Barcelone du 22 au 26 juillet 1936. Mais le 18 juillet, la veille du jour prévu pour la cérémonie inaugurale de ces Olympiades, le soulèvement militaire franquiste se déclençait. Ces Jeux parallèles allaient en conséquence être annulés. Certains sportifs venus concourir à Barcelone restèrent en Espagne pour d'autres combats.

En France, la question du soutien ou pas aux Jeux de Berlin fut posée de manière indirecte aux dirigeants du gouvernement de Front Populaire. Si officiellement ils n'avaient pas à se prononcer sur la participation du pays, puisque cette décision relevait du Comité Olympique français, ils pouvaient au moins prendre position à l'occasion du vote des crédits pour les délégations, qui eut lieu pour les députés le 9 juillet 1936. Si une subvention fut accordée pour les Olympiades de Barcelone, une autre, plus



Hitler reçoit des fleurs lors de l'inauguration des JO de Berlin.

importante, fut votée pour les Jeux de Berlin. Les députés de Front Populaire n'eurent pas le courage, sauf un, le jeune député radical Pierre Mendès-France, de refuser ces crédits et de dire non, ne serait-ce que d'une façon symbolique, à la mise en scène nazie. Ils s'abstinrent, laissant la droite voter la subvention. Pour illustrer également la participation française à ces Jeux, il faut ajouter la façon dont la délégation française défila en faisant un « salut olympique », qui ressemblait fort au salut nazi, en défilant devant Hitler lors de la cérémonie inaugurale, ce qui lui

valut une ovation de la part des nazis présents.

Il y eut bien quelques imprévus, comme la victoire sans précédent du Noir Jesse Owens dans quatre épreuves d'athlétisme, qui rafla donc quatre médailles d'or, pour la plus grande rage d'Hitler qui préféra quitter le stade plutôt que d'assister à la remise des médailles.

Mais, pour les dirigeants nazis, ces Jeux de Berlin furent néanmoins une réussite en tant qu'opération de « relations publiques ».

Michel ROCCO

• Argentine

Un policier tortionnaire de la dictature condamné trente ans après

Un tribunal argentin vient de condamner à vingt-cinq ans de prison un policier tortionnaire qui a sévi pendant la période de la dictature (1976-1983) ; une dictature qui entendait briser la résistance ouvrière, importante après 1969. En juin 2005, la Cour suprême d'Argentine avait annulé les deux lois garantissant l'impunité des militaires ou des policiers ayant participé à l'élimination de quelque 30 000 opposants pendant la dictature. Il a fallu plus d'un an pour que cette décision connaisse un début d'application pour des faits remontant à trente ans.

À la fin de la dictature, il y eut une série de procès des principaux responsables des juntes militaires qui dirigèrent le pays de 1976 à 1983, notamment les généraux Videla et Galtieri ou l'amiral Massera. En 1985, des condamnations furent même obtenues, mais le pouvoir politique d'alors, celui du radical Alfonsín, céda à la pression de l'armée et promulgua, en 1986 et 1987, deux lois garantissant l'impunité des tortionnaires pour l'essentiel de leurs crimes. Un message reçu cinq sur cinq

par son successeur, le président péroniste Menem, qui en 1990-1991 passa des décrets amnistiant tous les militaires condamnés. Ces dirigeants politiques, comme d'autres, entendaient ménager l'armée.

Ces deux lois avaient cependant une faille. Elles ne prenaient pas en compte la question des crimes perpétrés contre les enfants de militants. Les militants arrêtés dans les différents camps de concentration mis sur pied par les tortionnaires étaient des jeunes, dont des

militantes enceintes. Les militaires et les policiers attendaient que celles-ci aient accouché avant de les exécuter. Leurs enfants étaient ensuite remis à des familles de militaires ou de policiers.

Les mères de militants assassinés, qui protestaient pour que le sort de leurs enfants soit connu, grands-mères de ces enfants captés dans ces sinistres conditions, se mobilisèrent pour retrouver ces enfants et tenter de les rendre à leurs grands-parents. Leurs avocats poursuivirent les responsables de ces vols d'enfants, mettant en cause y compris les dictateurs. Il s'ensuivit une nouvelle vague de condamnations des militaires de haut rang, et de leurs subordonnés, comme le tristement célèbre « ange de la mort », Alfredo Astiz, responsable entre

autres de l'assassinat de la première dirigeante du mouvement des Mères de la Place de Mai. Quelque 150 dirigeants de l'armée, dont Videla, sont depuis aux arrêts à leur domicile ou sur des bases militaires.

Kirchner, l'actuel président péroniste, cherche depuis son élection à renouer des liens avec les milieux populaires. Et même si l'Argentine actuelle connaît une embellie économique relative, il n'a cependant pas l'intention de distribuer grand-chose aux classes populaires. En revanche, pour s'attirer la sympathie des milieux qui espèrent toujours que les crimes de la dictature seront punis, il a dénoncé les crimes des militaires et initié la récente décision de la Cour suprême.

Ceux qui continuent d'agir en Argentine pour que les cri-

minels de la dictature soient jugés et condamnés commençaient à douter que la décision de la Cour suprême ait quelque effet. Ce jugement peut leur laisser espérer qu'ils obtiendront enfin justice après trente ans d'attente. Mais, même si un certain nombre de militaires et de policiers peuvent se retrouver dans le box des accusés et écopper de condamnations méritées, il est fort probable que les principaux dictateurs, qui avaient agi pour préserver les intérêts des classes possédantes, vont bénéficier de l'impunité.

Et la justice sait se donner le temps, en particulier lorsqu'il s'agit de condamner des dictateurs et des tortionnaires haut placés.

Jacques FONTENOY

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Des équipes de militants de Lutte Ouvrière parcourent différentes régions du pays pendant tout l'été, pour aller à votre rencontre et discuter avec vous de la situation qui est faite au monde du travail.

Une situation qui se dégrade d'année en année à cause du chômage, de la précarité, des bas salaires, des retraites insuffisantes. Et pourtant, de l'argent il y en a, au point que les riches ne savent plus qu'en faire. Quant aux dirigeants des grandes entreprises, ils préfèrent racheter à coup de milliards des entreprises existantes, quitte à les dépe-

cer et à licencier ensuite, plutôt que d'investir et créer des emplois ; ils préfèrent verser des dividendes fabuleux aux actionnaires plutôt que de payer des salaires corrects.

On assiste à un gaspillage inouï, alors que des besoins élémentaires, comme le logement par exemple, ne sont pas satisfaits. Oui, il y aurait du travail pour tous si l'on voulait répondre aux besoins de l'ensemble de la population : il faudrait beaucoup plus de personnel dans les services publics, dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les transports en commun, l'éducation

et nationale. Il faudrait un service public du logement chargé de construire à prix coûtant les logements corrects et abordables qui manquent tellement.

Mais, depuis un quart de siècle, l'argent public est utilisé par les différents gouvernements pour faire toujours plus de cadeaux au patronat (cadeaux fiscaux, exonérations de cotisations sociales, subventions diverses) sous prétexte de favoriser les créations d'emplois, alors qu'il est évident que les patrons empochent les cadeaux, qui gonflent un peu plus leurs profits, mais qu'ils ne créent pas d'emplois.

Bien au contraire : ils continuent à licencier, à fermer des usines, à semer misère et désespoir dans des villes voire des régions entières !

Mais les gouvernements se disent impuissants. En réalité, ils ne veulent pas toucher aux profits des grandes entreprises, pas même des compagnies pétrolières qui rackettent ouvertement la population. Ils ne veulent pas prendre l'argent où il est, pour préserver le niveau de vie des travailleurs, des retraités et pour garantir à tous un emploi. Au contraire, ils contribuent à ponctionner la majorité de la population pour aider les plus riches à

s'enrichir encore !

C'est de tout cela que les militants de Lutte Ouvrière veulent discuter avec tous ceux qui le souhaitent. Vous trouverez ci-dessous les villes où nous ferons étape. Dans ces villes, des affiches préciseront le lieu exact où vous pourrez assister à la projection d'une vidéo dans laquelle Arlette Laguiller évoque ces problèmes. Vous pourrez également vous y procurer notre journal et nos brochures et rencontrer des militants de Lutte Ouvrière avec lesquels vous pourrez discuter du présent et... de l'avenir !



Les villes étapes

Etang-de-Berre (Bouches-du-Rhône)

Vendredi 11 août : Châteauneuf-les-Martigues
Samedi 12 août : Gardanne
Lundi 14 août : Arles
Mercredi 16 août : Aix-en-Provence
Jedi 17 août : Aubagne
Vendredi 18 août : Rognac
Samedi 19 août : Saint-Chamas

Pyrénées - Pays Basque

Vendredi 11 août : Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques)
Samedi 12 août : Mourenx (Pyrénées-Atlantiques)

Loire - Vallée-du-Rhône

Vendredi 11 août : Romans-sur-Isère (Drôme)
Samedi 12 août : Annonay (Ardèche)

Saône-et-Loire

Vendredi 11 août : Digoin et

Paray-le-Monial
Samedi 12 août : Le Creusot

Centre-Ouest

Vendredi 11 août : Nazelles-Négron (Indre-et-Loire)
Samedi 12 août : Romorantin (Loir-et-Cher)
Dimanche 13 août : Château-Renault (Indre-et-Loire)
Lundi 14 août : Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher)
Mercredi 16 août : Châteauroux (Indre)
Jedi 17 août : Argenton-sur-Creuse (Indre)
Vendredi 18 août : Buzançais (Indre)
Samedi 19 août : Issoudun (Indre)

Picardie - Aisne

Lundi 14 août : Poix-du-Nord (Nord)
Mardi 15 août : Aulnoye-Aymeries (Nord)
Mercredi 16 août : Le Nouvion-en-

Thiérarche (Aisne)
Jedi 17 août : Hirson (Aisne)
Vendredi 18 août : Bavay (Nord)
Samedi 19 août : Guise et Vervins (Aisne)
Lundi 21 août : Le Cateau-Cambrésis et Caudry (Nord)
Mardi 22 août : Eppeville (Somme)
Mercredi 23 août : Masnières et Cambrai (Nord)
Jedi 24 août : Bohain-en-Vermandois et Origny-Sainte-Benoite (Aisne)
Vendredi 25 août : Roye (Somme) et La Fère (Aisne)
Samedi 26 août : Tergnier (Aisne)

Lorraine

Lundi 14 août : Boulay et Bouzonville (Moselle)
Mercredi 16 août : Saint-Avold et Forbach (Moselle)
Jedi 17 août : Sarreguemine et Féréberviller (Moselle)
Vendredi 18 août : Folschviller

et Behren-lès-Forbach (Moselle)

Samedi 19 août : Faulquemont et Créhange (Moselle)

Lundi 21 août : Sainte-Marie-aux-Chênes et Ars-sur-Moselle (Moselle)

Mardi 22 août : Guénange et Yutz (Moselle)

Mercredi 23 août : Uckange et Thionville (Moselle)

Jedi 24 août : Hayange (Moselle) et Jœuf (Meurthe-et-Moselle)

Vendredi 25 août : Villerupt et Audun-le-Tiche (Meurthe-et-Moselle)

Samedi 26 août : Longwy-Haut et Bas (Meurthe-et-Moselle)

Nord

Mercredi 16 août : Denain

Jedi 17 août : Auby

Vendredi 18 août : Somain

Samedi 19 août : Courcelles-les-Lens